



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Publication de la carte des 102 "super ZEP" : pas de moyens supplémentaires pour l'éducation prioritaire

La presse a publié la carte des 102 établissements qui feront partie du dispositif REP+ (Réseau d'éducation prioritaire +). Il s'agit des établissements considérés par le ministère comme les plus difficiles et qui bénéficieraient des principaux dispositifs de la réforme de l'éducation prioritaire. A terme, ce serait 350 établissements qui seraient concernés.

La publication de cette liste se fait sans aucune transparence, par voie de presse, et sans que les critères soient précisés.

On note l'absence totale d'établissements du 92, pourtant en lutte depuis plusieurs semaines sur la baisse de leurs moyens, en particulier pour l'éducation prioritaire.

Cette liste ne répond pas non plus aux questions qui restent posées :

- le financement se fait à moyens constants : cela signifie que les moyens pour cette réforme seront pris à d'autres établissements ;
- actuellement 1098 collèges sont dans l'éducation prioritaire. Avec 350 "REP+" et 650 "REP", cela veut dire que des collèges vont sortir de l'éducation prioritaire, et ceux qui restent pourraient tout de même voir leurs moyens baisser. Par ailleurs, quelle place pour les lycées dans ce nouveau dispositif ?

La CGT Educ'action a publié une analyse (*ci-jointe*) concernant cette réforme. Elle prend acte de la publication des 102 premiers établissements "REP+" mais restera vigilante et revendicative pour une éducation réellement prioritaire.

Montreuil, le 6 mars 2014